

Image not found or type unknown



Il me change le système de rémunération

Par **nanou**, le **21/11/2008** à **11:10**

Bonjour,rrnJe suis cadre VRP et ma société décide de changer mon système de rémunération, je suis actuellement avec 80 % de partie fixe et 20 % de partie variable, ma société souhaite passer à 60 % de partie fixe et 40 % de partie variable. Ont'ils le droit ?rnIl décide de réduire mon secteur à ma demande. Ont'il le droit de changer mon statut de cadre ?rnMerci de me répondre.